ROUBAIX

Les Etrennes de M. Wibaux

Au cours de la dernière séance du Conseil municipal, plusieurs membres de la minorité, se faisant l'écho des récriminations de la population roubaisienne tout entière protestèrent vivement contre l'acquisition par l'Administration municipale, de la propriété Wibaux, dans le but de faire un square au Fontenoy.

Ils objectèrent à cet acte administratif de M. Motte et de ses collaborateurs : 1. Que la propriété Wibaux avait été acquise à un prix désavantageux ; 2. Qu'elle se trouvait mal placée par rapport à l'agglomération que l'on voulait gratifier d'un square ; 3. Que la situation de cette propriété le long de la voie ferrée la rendait inapte à être transformée en jardin public.

Ces considérations firent formuler à voix haute par un édile socialiste la réflexion suivante à l'adresse de l'Administration municipale : « C'est à croire que vous avez voulu faire un cadeau à M. Wibaux aux frais des contribuables ! »

L'attaque était catégorique, un peu brutale même, et M. Motte en fut la mouche au point d'en devenir inconvenant :

« Financièrement parlant, dit-il, je me f... de la famille Wibaux ».

... Or, le lendemain de la séance dont pour mémoire nous rapportons une bribe, samedi vers deux heures et demie, nous nous trouvions avec l'un de nos amis à l'intérieur d'un tramway allant de la place de Roubaix vers Wattrelos.

Sur la banquette, en face de nous étaient assis deux messieurs semblant au premier abord, de par leur tenue, appartenir aux « classes dirigeantes », lesquels messieurs au moment où le tramway reprenait sa route après l'arrêt de la place Nadaud, entamèrent à voix haute une conversation dont naturellement nous ne perdîmes pas une bribe.

Voici ce que nous entendîmes :

Le premier voyageur. — ... Comme il faut s'y attendre, les « sociaux » (sic) ont « rouspété » contre l'achat de la propriété de René !

Le deuxième voyageur. — Bah ! Il fallait pourtant faire un square au Fontenoy. C'est un quartier déshérité...

Le premier voyageur. — C'est égal, pour votre beau-frère, c'est tout de même une belle opération.

Le deuxième voyageur. — Je ne dis pas le contraire. Dans ce quartier là, la valeur de la propriété foncière est plutôt en baisse. Quinze francs le mètre carré, c'est évidemment bien vendu...

Le premier voyageur. — Il aurait difficilement trouvé acquéreur à ce prix-là !

Le deuxième voyageur. — Je suis de votre avis. Et puis, le lic était de vendre tout d'un bloc comme ça, sans embêtement... Enfin, j'en suis très heureux pour René.

Nous comptons l'imprudence d'autoriser nos lèvres à se détendre en un sourire tant soit peu moqueur. Les deux interlocuteurs s'en aperçurent et... parlèrent d'autre chose.

Enfin, puisque le beau-frère de « René » en est content pour son parent, les contribuables roubaisiens auraient mauvaise grâce à ne pas l'être pour eux-mêmes !!!

MARCELS.

Dépôts de Cartes Postales Ed. G B, au Grand Bazar.
6144.

LES RECEPTIONS OFFICIELLES

Samedi à cinq heures, M. Motte députémaire de Roubaix, entouré de ses adjoints, a reçu dans la salle des délibérations du conseil municipal, les corps constitués et les employés des divers services municipaux. M. Albert Prouvost, président du tribunal de commerce a présenté les juges, ses collègues.

En l'absence de M. François Roussel, président, (actuellement malade), les membres de la Chambre de Commerce ont été présentés par M. Florent Carissimo.

Les réceptions ont continué dans l'ordre suivant : MM. les consuls, Lebas, capitaine de gendarmerie, les officiers de la compagnie des sapeurs-pompiers, MM. les membres de l'administration des contributions directes, MM. les membres de l'administration des contributions indirectes ; MM. Marlet, capitaine, et Jacquemin, lieutenant des douanes, les membres de l'administration de l'enregistrement ; les commis des postes et télégraphes, présentés par M. Maquinghen receveur ; le vérificateur des poids et mesures ; Bellon, inspecteur du travail ; M. Champ, président du conseil supérieur de l'administration et le corps enseignant de l'école des Arts Industriels. La commission de surveillance et le personnel enseignant du conservatoire de musique a été présenté par M. Prouvost.

Ont défilé la commission administrative des bienfaisance avec M. Crépin, Capiaux ; le bureau administratif du collège de jeunes filles, conduit par Mme Séverin ; M. le docteur Ballenghien, représentant le service médical scolaire ; le corps enseignant du collège de jeunes filles présenté par Mme Séverin ; M. Bourbon, inspecteur primaire ; les directeurs des écoles municipales de garçons ; M. Taver, directeur de la Banque de France ; le personnel des bureaux de la mairie : M. Salembier, receveur municipal ; le personnel de l'Octroi ; le personnel du service des bâtiments municipaux ; le personnel du service de la voirie municipale ; le personnel de la Condition publique ; le personnel de l'inspection sanitaire ; le personnel du service des eaux ; la commission des logements insalubres ; le personnel de la police municipale, présenté par M. Marion, commissaire central ; la commission de la Grande Harmonie, musique municipale et la commission de la Roubaisienne, société municipale de gymnastique.

Cette cérémonie plutôt fastidieuse a pris fin vers sept heures.

LA PROPAGANDE ANTIMILITARISTE

On se souvient qu'au moment du départ des conscrits M. Dequesnes, chef de la sûreté de Roubaix avaient organisé différentes perquisitions chez les anarchistes ou réputés tels dans le but d'y saisir des ballots d'affiches antimilitaristes.

Une vingtaine de ces affiches ayant échappé aux investigations du magistrat ont été apposées en ville dans la nuit de samedi à dimanche.

SOYEZ PLUS CALME

Le nommé Marcel Hennebaut, 23 ans, débourreur demeurant rue Marc-Seguin, 21, qui, se trouvant pochard, samedi matin injuriait un voisin, M. Jules Wys, camionneur et cabaretier a été l'objet d'un procès-verbal pour ivresse et injures.

A LA PURGE

En vertu d'un mandat d'arrêt émanant du tribunal de Doullens, en date du 13 janvier 1904, le service de la sûreté a arrêté samedi soir rue Neuve, le nommé Alfred-Eugène Ranson, 37 ans, né à Flichecourt (Somme), journalier, sans domicile fixe. Cet individu qui est inculpé de complicité de vol, sera conduit à Lille aujourd'hui.

Princesse Makoko Savon Victor Vaissier Nouveau Parfum exquis

QUI A PERDU ?

Mme Delcambre, demeurant rue de Rome a trouvé une réconnaissance du Mont-de-Piété.

— Les agents Friess et Couillet ont ramassé l'avant-dernière nuit, rue du Carpeau, une pelle et un lit en fer.

UN CHIEN EGARE

Les agents de service de nuit, ont saisi samedi vers 11 heures du soir, entre les mains du nommé Léon Allard, demeurant rue du Chemin de Fer, 67, un chien de race et d'une certaine valeur, que ce dernier prétendait avoir trouvé Grande-Rue.

Ce chien porte un collier, il a une tâche blanche à la naissance du cou et le bout des pattes blanc.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES. — Voici le mouvement de la semaine du 25 au 30 décembre 1905. — 1. Soies, 6 colis, 550 kilos. — 2. Laines peignées, 1.845 colis, 217.612 kilos. — 3. Laines filées, 660 colis, 76.797 kilos. — 4. Laines diverses et blousses, 220 colis, 23.540 kilos. — 5. Cotons, 329 colis, 34.010 kilos. — Totaux, 3.040 colis, 352.509 kilos.

Marché à terme : Néant.

Décreusage : 17 opérations.

Tirage : 438 opérations.

— *Relevés annuels comparatifs :* Mouvement de l'année 1903 : 435 colis de soie, 38.551 kilos. — 118.012 colis de laine peignée, 13.924.772 kilos. — 35.913 colis de laine filée, 4.308.757 kilos. — 11.791 colis de laines diverses et blousses, 1.260.355 kilos. — 11.311 colis de coton, 1.195.458 kilos.

Total : 177.465 colis pesant ensemble 20.730.896 kilos.

Décreusage : 1.483 1/2 opérations.

Tirage : 18.382 1/2 opérations.

Mouvement de l'année 1904 : 273 colis de soie, 24.448 kilos. — 128.260 colis de laine peignée, 15.131.417 kilos. — 37.378 colis de laine filée, 4.454.646 kilos. — 15.674 colis de laines diverses et blousses, 1.621.295 kilos. — 13.732 colis de coton, 1.454.749 kilos.

Total, 194.097 colis pesant ensemble 22.716.555 kilos.

Marché à terme : 209.645 kilos.

Décreusage : 1.356 opérations.

Tirage : 20.954 opérations.

Mouvement de l'année 1905 : 444 colis de soie, 39.555 kilos. — 122.017 colis de laine peignée, 14.384.249 kilos. — 33.300 colis de laine filée, 4.003.924 kilos. — 11.855 de laines diverses et blousses, 1.266.372. — 17.163 colis de coton, 1.818.459 kilos.

Total, 184.779 colis pesant ensemble 21.512.659.

Marché à terme, 258.558.

Décreusage : 1.707 opérations.

Tirage : 21.662 opérations.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 31 décembre 1905

Naissances. — Georges Husbroucq, rue Meissonier, 13. — Achille Delmotte, rue Decrème, cour Beoufin, 6. — Hélène Doom, rue de la Bastille, 43. — Henri Hauvin, rue de France, 66. — Raymonde De Beul, rue Meverbier, cour Mullier Lebaine, 6. — Marie Franchois, rue de Flandre, cour Denis, 6.

Publications de mariages. — Arthur Meurisse, rue Saint-Louis, 55, et Berthe Isaac, rue Lavoisier, 157. — Arthur Debarge, rattacheur, rue de la Gimgnette, 9, et Julie Vandecasteele, doublieuse, rue Archimède, 52. — Etienne Desbouvries, tisserand, rue du Gros Saule, 17, et Josephine Tiberghien, ourdisseuse, rue du Nouveau-Monde, 31. — Alfred Dewez, teinturier, Grande-Place, 29, et Louise Despiers, marchande de pommes de terre frites, rue des Fontaines, cour Capart. — Florent Foulon, employé de commerce à Wattrelos, et Clara Verplanck, ourdisseuse, rue de Mouvaux, 91. — Gustave Watine, zingueur, rue du Tilleul, 83, et Elise Wargnye, gazeuse, rue du Moulin, cour Blanbant, 4. — Alfred Menart, ourdisseur, rue du Luxembourg, 157, et Alphonsine Mulier, camoufleuse, rue des Fourneurs, 18. — François Praet, rattacheur, rue Jacquard, cour Masurel, 26, et Angèle Delporte, épluchéuse, rue Jacquart, cour Masurel, 26. — Andre Courtray, représentant de commerce, rue Glanzy, 62, et Marie Peuvion, sans profession, à Albert (Somme). — Arthur Gabriel, tisserand, à Wattrelos, et Maria Declercq, ménagère, à Wattrelos. — Augustin Balcaen, employé, rue de l'Alma, 262, et Adolphine Dekeyser, couturière, à Wasquehal. — Alfred Dutoit, chaudronnier, rue Choiseul, fort Mulliez, 24, et Marie Lemet, retordeuse à Bondues. — Jean-Baptiste Aisant, dresseur, rue de la Paix, impasse Fèves, et Marie Selosse, tisserande à Wattrelos.

Décès. — Louis Mortier, 57 ans, commissionnaire public, Grande-Rue, 120, cour Holbecq, 17. — Hélène Delbecq, 15 ans, couturière, rue du Cartigny, 2. — Raul Nicoud, 7 ans, rue de la Lys, 16. — Charles Diebaert, 45 ans, apprêteur, rue de Blanchemaie.

TOURCOING

EXPEDITION

Les gendarmes de Tourcoing ont remis hier après-midi leurs collègues belges un nommé Georges Leleu, 23 ans, mineur, réclamé par le parquet de Charleroi, sous l'inculpation de vol. Leleu sortait de la prison de Béthune.

LA FRAUDE

Les gendarmes de Tourcoing ont transféré hier après-midi à Lille, Elise Dutbolt et Pauline Verbeke, magère, demeurant à Tourcoing, arrêtées par la douane en vertu de contraintes de mois de prison du tribunal correctionnel de Lille pour fraude.

A LA FRONTIERE

Les gendarmes de Tourcoing ont conduit hier après-midi à la frontière un convoi de 9 expulsés dont une femme.

VISITE AUX MALADES DE L'HOPITAL

La Commission administrative des Hospices porte à la connaissance du public que les visites aux malades de l'Hôpital Civil auront lieu le jour de nu à l'heure habituelle c'est-à-dire de midi une heure.

PRIOCE VOLEUR

Dimanche matin, vers onze heures, le jeune Albert Desrousseaux, 14 ans, demeurant rue de Menin, 97, s'approcha, au marché de la place Charles-Roussel de l'installation de M. Lousy marchand de lanterie, demeurant à Halluin, et s'empara d'opaquet de petites scies à découper, valeur 20 francs. M. Lousy vit le larcin ; il fit des reproches au gamin qui ma et répondit grossièrement. Mais celui-ci avait compté sans l'agent de sûreté Schittecatte qui arrivait par derrière et qui vit Desrousseaux jeter à terre le paquet volé.

Amené au bureau de M. Niederst, commissaire de police du 3e arrondissement, le jeune voleur fut interpelé et après une verte semonce, remis à ses parents.

M. Lousy n'a pas déposé de plainte ; grâce à cette circonstance et au peu d'importance du vol, Albert Desrousseaux, bien que mal réputé, ne sera pas poursuivi.

L'ACCIDENT MORTEL

M. Fidèle Boit, le malheureux ferblantier-zingueur, tombé samedi, vers quatre heures du soir, d'une hauteur de douze mètres, d'un échafaudage de la nouvelle salle de gymnastique, a succombé dimanche matin, vers dix heures et demie, à l'hôpital, des suites de ses blessures.

L'infortuné ouvrier avait souffert horriblement pendant toute la nuit de samedi à dimanche et la mort n'est que qu'après une longue et terrible agonie.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

La bibliothèque communale sera fermée du 1er au 5 janvier (art. 1er de son règlement).

THEATRE MUNICIPAL DE TOURCOING

Gillette de Narbonne, la charmante opérette d'Audran, avait attiré hier au théâtre municipal un public très nombreux.

La pièce a été admirablement interprétée par les artistes de la troupe de M. Viguier.

Mme Edelin qui incarnait Gillette a été fort applaudie.

M. Castrix a rempli son rôle de « le comte Roger » avec la rare maîtrise ; il a été très apprécié par le public connaisseur qui remplissait la salle.

M. G. Roche fait un Griffardin gai et enjoué.

Mme Castrix a été bonne dans le rôle de Rosita.

M. Flavien (rôle de René) a fait preuve d'un réel talent tant comme chanteur que comme comédien.

M. Ledhe a bien interprété le rôle d'Olivier.

Les rôles secondaires ont été excellemment rendus.

Le lever de rideau *Pierrot puni*, opéra comique en un acte de MM. Lenunave et Gerber a été interprété de façon superbe par M. et Mme Castrix.

Nous ne devons guère féliciter l'orchestre qui s'est montré de nonchalance rare pendant toute la durée la représentation ; d'ailleurs quelques musiciens ont déserté la salle avant la fin de la séance.

Dimanche prochain : RIP, opérette-féerie en 5 tableaux, avec des grands ballets.

NOUVEAU QUARTIER DE LA GARE

Vente de terrains

L'administration municipale a l'honneur de faire connaître son intention de mettre en adjudication publique, dans le courant de janvier 1906, quelques-unes des parcelles de terrain du nouveau quartier de la Gare, si des offres acceptables lui sont faites.

Les amateurs sont en conséquence invités à adresser leurs offres avant le 6 janvier prochain, à l'Hôtel de Ville, à M. Salembien, adjoint aimaire.

090—4

ETAT CIVIL

de TOURING du 31 décembre 1905

Naissances. — Antoinette Debisschop, 5, rue Nationale. — Axel Doutreluingue, 329, rue de Gand. — Celina Lamand, 48, rue de la Latte. — Desire Bonnevil 32, rue des Flandres. — Paul Castelain, 62, rue du Rhin. — Paul Borry, 76, rue Racine. — Fernand Delhaye, 402, rue du Blanc-Seeur.

Décès. — Néant.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Leveugle Frédéric, 36 ans, terrassier, à la briqueterie Lehoucq-Entorse du pied droit (a eu le pied pris dans un rail).

ETAT-CIVIL du 30 décembre. — *Décès.* — Lepers Emile, 49 ans, garnisseur de cardes, rue Holden, 7. — Berlin Raymond, 1 mois 24 jours, rue de l'Avenir, cour Broux.

ETAT CIVIL du 31 décembre. — *Naissances.* — Paternostré Eugénie, rue Paul-Bert, 39. — Bourgois Simonne, rue Courbet, impasse Delsalle, 12.

Publication. — Coghe Ernest, agent de publicité à Croix, et Marie Cochez, parfumeuse à Roubaix.

Décès. — De Wilde Elise, 27 ans, ménagère, rue de la Limite, cour Thaon, 1.

WATTRELOS

FETE LAIQUE. — L'Association amicale des anciens élèves de l'école de la Baillerie donnait samedi dernier sa fête annuelle. Quatre cents personnes avaient répondu à l'appel des organisateurs, et c'est devant une salle archi-comble, beaucoup trop petite pour la circonstance, que M. Deneubourg, instituteur à Roubaix, développa son sujet : « Les bienfaits de la République ». Avec clarté et précision, avec une facilité d'élocution remarquable, au milieu d'une attention générale, il montre l'œuvre de la troisième République, partant de la réforme scolaire, il en arriva aux lois d'ordre politique, économique et social qui intéressent le soldat, l'ouvrier et le citoyen. Il flétrit la politique belliqueuse des Napoléon, fit sentir les bienfaits de la paix et fustigea les opposants au régime démocratique, qui, sous les noms les plus divers, légitimistes, orléanistes, bonapartistes, boulangistes, nationalistes, libéraux, ralliés, cachaient mal leur haine commune de nos institutions républicaines et entravaient l'œuvre d'émancipation intellectuelle et sociale. De vifs applaudissements accueillirent cette belle conférence.

Dans l'après-midi, il avait été distribué aux enfants trois cents oranges et trois cents paires de sabots.

Nos félicitations à cette association pour son œuvre de solidarité, et pour l'action qu'elle met à développer autour d'elle l'enseignement laïque et républicain.

ETAT CIVIL du 30 décembre. — *Naissances.* — Marie Delgrange, rue de France, 39. — Maurice Hédon, rue de la Gare, 12.

Décès. — Lucienne Hanssens, 2 mois, rue des Trois-Pierres.

LILLE

DANS LA POLICE

A partir du 1er janvier 1906, sont nommés, dans le service de la sûreté :

Sous-brigadier de première classe : M. Waxin, sous-brigadier de deuxième classe, en remplacement de M. Danglos, retraité.

Sous-brigadiers de 2e classe : MM. Delemarle, agent de 1re classe, en remplacement de M. Waxin ; Wacquez, agent de 1re classe.

Agents de 1re classe : MM. Baron, Deffrennes et Declercq, agents de 2e classe.

Agents de 2e classe : MM. Clément, Sapin et Dethandt, agents de 3e classe.

Aents de 3e classe : MM. Bécar, Vivant et Flinois, agents stagiaires.

Sont nommés dans le corps des sergents de ville à partir du 1er janvier 1906 :

Brigadiers de 1re classe : MM. Jonquiert et Mouy, brigadiers de 2e classe.

Brigadiers de 2e classe : MM. Decorne, Willekens et Marc, briadiers de 3e classe.

Brigadiers de 3e classe : M. Mullier, sous-brigadier de 1re classe, en remplacement de M Willekens.

Sous-brigadiers de 1re classe : MM. Neuflise et Lesage, sous brigadiers de 2e classe.

Sous-brigadier de 2e classe : M. Vanneuf ville, agent de 1re classe.

Sergents de ville de 1re classe : MM. Lesaffre et Castille, sergents de 2e classe.

Sergents de ville de 2e classe : MM. Obin, Mullier, Guérard et Debrabant, sergents de 3e classe.

Sergents de ville de 3e classe : MM. Boucly, Carlier, Flinois, Vraux, Deconynck, Marie Dehondt et Bourelle, sergents de ville de 4e classe.

Sergents de ville de 4e classe : MM. Baron, Delourme, Boucherie, Deilesalle, Covin, Galliot, Clarisse, Serlippens, Largillière, Ducroquet, Desmet et Butin, sergents de 5e classe.

Sergents de ville de 5e classe : MM. Brasselet, Gallet, Deprez, Leurs, Dehaut, Leguay, Delcourt, Tordoir, Capelle, Vanseveren, Robert, Victoor, Levillon, Vancassel, Strubbe et Trente-eaux.

Pour les Etrennes, aux *Galeries Lilloises*, grande vente de Jouets. Cadeaux pour Fêtes. Confiserie. Voir l'atelier de *photo*.

L'EXPLOSION DE LA CITADELLE

Les victimes de l'explosion de la Citadelle en traitement à l'hôpital militaire, sont toujours en bonne voie de guérison.

Deux d'entre eux viennent même de sortir de l'hôpital, ce sont le sous-chef artificier Hotte et le canonnier Yverlet, pourvus par l'autorité militaire d'un congé de deux mois... qu'ils n'ont pas volé !

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND THEATRE MUNICIPAL de LILLE

Lundi 1er Janvier. — Bureaux à 6 heures ; Rideau à 6 h. 1/2.

L'AS DE TREFLE, drame en 5 actes et 8 tableaux de M. Pierre Decourcelle.

Deuxième représentation du grand succès : MARTIN & MARTINE, conte flamand en 5 tableaux, de M. Paul Milliet, musique de M. Emile Trépard.

Mardi 2 janvier. — DENISE, comédie.

Première reprise de GILLETTE DE NARBONNE, opérette.

***

Nous rappelons qu'aujourd'hui, lundi 1er janvier, le Théâtre Municipal donnera une seconde représentation du grand succès de **Martin et Martine**, le conte flamand en cinq tableaux de Paul Milliet, dont la musique est due à M. E. Trépard, et qui vient d'obtenir un triomphal succès, lors de la première qui eut lieu jeudi dernier.

La musique charmante de ce conte ravissant et poétique, ses ballets, ses changements à vue de décors spécialement brossés pour la pièce, font de cet ouvrage un véritable spectacle de famille, aussi agréable pour les yeux que pour les oreilles ; aussi vient-il bien à son heure en ces jours fériés, pendant lesquels les parents et enfants seront heureux de trouver un spectacle que tout le monde peut voir et qui intéressera indistinctement petits et grands. La soirée commencera par un drame célèbre l'AS DE TREFLE, de M. Pierre Decourcelles, l'auteur des **Deux Gosses**. A neuf heures, **Martin et Martine**.

THEATRE-KURSAAL

Lundi 1er janvier. — Matinée à 3 heures. Soirée à 8 h. 1/2.

JOSIANE, pièce en 3 actes.

APOLLON, l'homme le plus fort du monde.

AUTO-GIRL, la merveilleuse poupée mécanique.

MAYOL A LILLE

Les représentations de Mayol sont définitivement fixées aux 7 et 8 janvier 1906.

Le célèbre chanteur comique, dont la vogue est aujourd'hui sans égale, nous vient cette année avec un répertoire entièrement nouveau, et le succès qui a accueilli ses dernières créations telles que : la **Mattchiche**, par exemple, ne le cède en rien à celui qui, précédemment, avait été fait à **Viens Poupoule, Lilas Blanc**, etc., etc.

Le programme de la représentation Mayol comprend, outre l'intermède où se fera entendre l'amusant chanteur comique, deux actes : **Poussier de Motte** et la très réjouissante comédie de M. Max Maurey qui fait actuellement la fortune du spectacle du Théâtre Antoine : **Monsieur Lambert, Marchand de tableaux.**

PALAIS D'HIVER.
BRASSERIE DE L'INDUSTRIE
9, rue Esquermoise, Lille
Tous les jours de 4 h. 1/2 à 7 h. 1/2 et de 8 h. 1/2 à minuit, avec le concours de MMmes Fernande Laurent, *Louise de Parme*, MM. Momejan, Lanjal, *Les Gil d'Or*. — Orchestre symphonique. — Idéal Cinéma.

Cinéma gratis 4. 1. Jours : Galeries Lilloises
16-4.

CHRONIQUE des SPORTS

LES COQS A LILLE

Aujourd'hui lundi, 1er janvier 1906 aura lieu la grosse partie de Tourcoing, chez Léon Leborgne, rue Gantois, 69, à Lille ; il s'agit d'un lot de 3 pour 100 francs.

Paires de plaisir à 20 francs.

Le Gallodrome de Tourcoing contre la société Leborgne de Lille.

La mise au parc aura lieu à six heures précises.

Bière BASS et Cie
SEUL CONCESSIONNAIRE
G. VANDERHAGHEN
27, 29, rue de Lannoy LILLE
Téléphone 1237

Chronique Financière

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, le 31 décembre 1905.

MARCHE A TERME

Grâce aux meilleures nouvelles de Russie et aux dispositions plus favorables de la politique internationale, l'optimisme a repris peu à peu le dessus sur les principales places étrangères.

Aussi, celles-ci a des cours en reprise sensible que la plupart des valeurs traitées à la coulisse viennent s'afficher au tableau.

De 85 1/2, la rente Brésilienne passe à 87.

Le Rio-Tinto gagne une quarantaine de points.

Quant aux valeurs de traction, elles se négocient également à des prix en avance marqué.

COMPTANT

Les affaires n'ont guère augmenté de volume au marché du comptant, pendant la dernière huitaine de janvier. Cependant, les échanges se font à des cours généralement supérieurs à ceux que nous avons fait connaître dans une précédente chronique hebdomadaire.

La fermeté domine au compartiment réservé aux actions représentant nos établissements de crédit.

La Banque de Bruxelles est toujours très en vue à 1060. La Nationale se vance jusqu'à 3350 et le Comptoir de la Bourse fait montre de résistance à 373.

Les titres cours inscrits au tableau des chemins de fer n'accusent aucun changement appréciable.

Quant au marché des tramways, il s'est généralement bien comporté.

Les Bruxelloises, les Economiques et les Forenses sont en reprise.

L'Ordinaire Livourne fait 212.

Les recettes encaissées par la Société de Livourne, pendant le dernier exercice, sont en augmentation de 110.000 sur celles de l'exercice précédent.

On annonce qu'en dépit des évènements qui se sont déroulés à Odessa, les recettes de la Société de tramways se sont élevées à fr. 198.320, en novembre 1905, contre 115.680 roubles en novembre 1904.

Les valeurs sidérurgiques continuent à forcer l'attention. Sont en progrès : Angleur à 456, Nicaise et Deleuve à 1050, la Providence à 2.025 et l'Ordinaire Sambre et Moselle à 330.

On reste bien disposé en valeurs houillères qui sont, en général, l'objet de demandes assez suivies.

Nous apprenons que les bénéfices obtenus par la Société des charbonnages de Fainuée en 1904-05 ne s'élèvent qu'à fr. 29.036.63 contre fr. 163.406,40 en 1903-04.

Ces bénéfices ont simplement permis de faire face aux charges sociales.

On dit que les résultats réalisés par la Société de la Petite Bacnure sont tels qu'ils permettront la répartition d'un dividende de fr. 50 par action.

Les transactions ne sont guère nombreuses sur glaceries et verreries.

Il paraît que, sauf imprévu, le dividende des Verreries de l'Etoile sera de fr. 12,50.

Parmi les titres d'entreprises d'éclairage, l'action privilégiée Electrique de Saint-Pétersbourg fait montre d'activité.

Les recettes encaissées pendant les dix premiers mois de 1905 s'élèvent à fr. 3.044.762.67 contre francs 2.849.339,49 et le bénéfice d'exploitation pendant la même période à fr. 1.545.867.06 contre fr. 1.431.401,04.

On nous informe de ce que la Société d'Eclairage du Bassin houiller de Mons répartira fr. 25 par action privilégiée et fr. 21 par ordinaire.

Les actionnaires de la Société d'Eclairage du Centre sont appelés à se prononcer sur la proposition de céder ses usines belges contre 7 millions en obligations 3,60 p. c. Railways et Electricité et 3 millions en actions privilégiées 4 p. c. Electricité du Hainaut.

Ce prix de rachat correspond à une capitalisation un peu inférieure à 4 1/2 % du revenu moyen des dites usines pendant les trois dernières années.

Nous ajouterons que les usines et concessions vendues sont celles de La Louvière, Morlanwelz, Fontaine-l'Evêque, Enghien, Grammont, Binche, Audenarde, Menin, Arlon et Verviers.

Rien d'intéressant à relever à la cote réservée aux distributions d'Eau.

La Société des Eaux de la Banlieue de Paris paiera un acompte de francs 4,55 nets à valoir sur le revenu de l'exercice 1906.

Les diverses n'ont pas le don de retenir fortement l'attention.

Le dividende de la Brasserie de Kockelberg vient d'être fixé à fr. 60 contre fr. 50 l'an dernier.

Etrennes ! Etrennes !
400.000f
LOTERIE NATIONALE
de
L'ALLAITEMENT MATERNEL
Il est de plus en plus de mode de joindre à tous les cadeaux d'étrennes quelques Billets de Loterie de l'Allaitement Maternel.
On offre ainsi à tous ses amis la chance de gagner une fortune et de participer à une bonne œuvre.
AVIS IMPORTANT
L'émission devant être close incessamment, hâtez-vous de prendre vos billets si vous voulez éviter de les payer 2 ou 3 francs pièce comme cela a eu lieu déjà trop souvent.
Cette Loterie est la seule autorisée par la Chambre des Députés et le Ministre de l'Intérieur offrant
2 GROS LOTS de Deux Cent Mille et de Cent Mille francs.
1er Gros Lot :
200.000f
2e Gros Lot :
100.000f
3e et 4e Gros Lots :
25.000f — 10.000f
Plus : 520 Lots de
1.000f — 500f — 100f
soit 524 Lots pour 400.000f tous payés, en argent.
Tirage 15 Mars 1906
PRIX DU BILLET : UN FRANC
On trouve des billets dans toute la France, chez les principaux débitants de tabac, libraires, etc.
Pour recevoir à domicile, envoyer un mandat du prix des billets avec un timbre pour la réponse.
A L'ŒUVRE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL, 9, Rue Jean-Baptiste-Dumas, Paris.

ions sans douleur. Maladies de la bouche, 50f.
Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'abonner au RENSEIGNEMENT GENERAL, publié à Lille, 5, Grande-Place.
On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.
Demander un numéro spécimen gratis.
Abonnement : 2 francs par an.
036-4

Demander au BEYROUTH QUINQUINA au citron et eau de seltz 977-6

Le Gérant : A. L. Callaert, 11, rue de Bethune.

FEUILLETON DU 1er JANVIER. — N. 28

Aventures d'un Enfant de Paris

LE CHATEAU DU MAGNA

PREMIERE PARTIE

XXVIII

Le vautour en cage

— C'est ciré, la corde glissera comme sur du verre, disait-il en plaçant en effet sur le plus poli le milieu de la corde, dont les deux bouts pendaient jusqu'au sol. Allez, mon gentilhomme, vous n'avez qu'à attacher un bout à votre ceinture, vous vous hisserez aussi facilement que je boirais un verre de vin du Rhin...

Maurevailles avait saisi la corde. Le magnat se souleva de nouveau et s'approcha de lui.

— Prenez garde ! cria le nain en voyant le vieux comte se traîner jusqu'au capitaine. Montez, montez vite !

— A Réjane d'abord, dit le chevalier qui, d'un coup de pied, repoussa le magnat.

Réjane, la pauvre enfant !... regardait sans la comprendre toute cette scène... Sa raison égarée lui représentait des tableaux fantastiques. Quand Maurevailles s'approcha d'elle, elle se recula :

— Que fais-tu donc, mon bien-aimé ? murmura-t-elle d'un ton de doux reproche. Est-ce ainsi qu'on agit, un jour de mariage ?... Nos invités, nos amis nous attendent !...

— Réjane ! Chère Réjane ! il faut fuir d'ici, fuir, entendez-vous ?

— Fuir ? Pourquoi ? Ne sommes-nous pas chez nous, dans notre château ?

— Il faut nous sauver, vous dis-je ! répéta Maurevailles en essayant d'entourer la taille de la jeune fille avec la corde.

— Je ne veux pas... laissez...

Elle s'enfuit à l'autre extrémité de la pièce ; Maurevailles la poursuivit.

— Ah ! ah ! ah ! dit-elle triomphante, vous ne m'attraperez pas !...

Avec la mobilité d'esprit des fous, elle oubliait son idée de l'instant d'avant pour ne plus voir qu'un jeu dans cette poursuite.

— Vous ne m'attraperez pas, répéta-t-elle en échappant avec la légèreté d'un oiseau, chaque fois que Maurevailles croyait l'atteindre, je cours mieux que vous...

Et elle se mit à chanter :

Courez, courez, beau seigneur,
Qui voulez avoir mon cœur !...
Ni par vos richesses,
Ni par vos prouesses,
De moi vous ne serez vainqueur.
Courez, courez, beau seigneur.

— Mon Dieu ! que faire ? s'écria Maurevailles frappé douloureusement au cœur par cette gaieté navrante en un pareil moment.

— Ah ! disait le magnat en se roulant sur le sol, tu ne parras la faire sortir d'ici... elle mourra avec moi... je serai vengé !... vengé !..

— Laissez-moi... montez, montez donc !... disait de son côté le nain, voyant que Maurevailles s'épuisait en efforts inutiles pour saisir Réjane.

— Non, ce serait une lâcheté... je la sauverai ou je mourai avec elle !...

Et la poursuite recommença.

Le chevalier réussit enfin à s'emparer de la jeune fille et l'attacha solidement sous les bras et essaya de l'enlever.

Mais, ivre de rage, le magnat, malgré l'atroce douleur que lui causait sa blessure, s'était traîné jusqu'auprès d'eux. Au moment où Réjane allait s'enlever de terre, il saisit les pans flottants de sa robe et s'y cramponna désespérément.

— Faites-lâcher ! cria le nain qui, du haut de sa trappe, assistait à toute cette scène avec un intérêt marqué.

Le magnat saisit ses doigts sur l'étoffe avec une énergie sauvage, contre laquelle Maurevailles essaya en vain de réagir.

— Nous ne sauverons ensemble, et je vous ferai tomber prendre ! hurlait le vieux comte avec un horrible ricanement. Ou bien vous mourrez avec moi.

Il atteignit et saisit violemment le bras de Réjane à quoi le contact odieux arracha un cri de terreur.

— Misérable ! rugit l'officier en essayant de lui faire lâcher prise !...

Et Maurevailles broya dans ses mains nerveuses le poignet du magnat.

Ce fut une lutte horrible, mêlée d'exclamations de rage et de douleur, lutte désespérée dans laquelle le capitaine, tout en cherchant à maîtriser son ennemi, était en même temps obligé de rester sur Réjane, qui, de plus en plus terrifiée, faisait des efforts pour s'enfuir de nouveau.

Enfin, le chevalier réussit à se débarrasser du magnat qu'il rejeta violemment à

Tirant sur la corde, il hissa Réjane jusqu'à l'ouverture de la trappe.

— Reçois-la et aide-la à monter, cria-t-il au nain.

Mais au lieu de répondre, celui-ci poussa un cri de terreur.

— Prenez garde ! fit-il.

Le comte était debout !

Désespérant de se sauver, il avait tiré de sa ceinture un long poignard et allait frapper Maurevailles.

Celui-ci, les deux mains occupées par la corde qui soutenait Réjane, ne pouvait ni se sauver, ni se défendre.

— Je suis vengé, hurla le vieillard en baissant son arme pour frapper Maurevailles.

Il n'eut pas le temps de tuer le chevalier. Prompt comme l'éclair, le nain s'était emparé d'un lourd tabouret en bois de chêne sculpté et, visant bien, de façon à n'atteindre ni Maurevailles ni la jeune fille, l'avait jeté sur la tête de son ancien maître.

Le magnat s'abattit lourdement.

Sans perdre une seconde, le chevalier fit arriver Réjane jusqu'au plancher supérieur où elle fut reçue par le nain, qui la détacha et rendit la corde à Maurevailles.

Le magnat étourdi poussait des plaintes sourdes. Maurevailles fut pris de pitié.

— Malgré sa perfidie et ses crimes, se dit-il, je n'ai pas le courage de lui faire subir le sort qu'il me destinait !...

— Eh bien, qu'est-ce que vous faites ? s'écria le nain stupéfait. Venez, venez donc ! Nous ne pouvons rester plus longtemps ici, les autres vont nous surprendre.

— Qu'importe ? dit Maurevailles en soulevant le magnat par les épaules pour l'attacher à son tour.

— Ne faites pas cela, dit le nain qui comprit la pensée du chevalier. Ne faites pas cela, pour Dieu, il nous ferait tous massacrer. Je vous le jure, si vous le montez ici, au moment où il arrivera, je coupe la corde.

Il avait tiré de sa poche un couteau et se disposait à exécuter sa menace.

— Allons, murmura Maurevailles, il